



Vie associative

Bernard Laporte, et maintenant Martin Hirsch

Dans le gouvernement Fillon 2 (mars 2008), Roselyne Bachelot-Narquin est ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Elle **dispose d'un secrétaire d'État chargé lui-même, entre autres, de la Vie associative, en l'occurrence Bernard Laporte** que la Mayenne a accueilli à ce titre, il y a quelques mois.

Cependant, la composition du gouvernement a connu, non pas un « remaniement », mais plutôt des « ajustements ». Martin Hirsch, haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, est dorénavant également haut commissaire à la Jeunesse. Et dans ses attributions, « *comme l'intitulé de son nouveau portefeuille ne l'indique pas* » ⁽¹⁾, le voilà également en charge du développement de la vie

associative. Comme il relève directement du Premier **ministre, dans l'affaire Roselyne Bachelot-Narquin** a perdu la Jeunesse et la Vie associative : elle est maintenant ministre de la Santé et des Sports (cela a été très peu médiatisé). Quant à Bernard Laporte qui, lui aussi, a perdu la Jeunesse et la Vie associative, **il n'est plus que secrétaire d'État chargé des Sports.**

De son côté, la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) constate qu'en un an et demi, le mouvement associatif « *aura changé trois fois d'interlocuteur gouvernemental, deux fois de direction centrale et constaté une baisse programmée des crédits* »...

Société

Cinq rapports de la Cour régionale des comptes sont en ligne pour 2008

La Cour régionale des comptes des Pays de la Loire a **actuellement mis en ligne, pour l'année 2008, cinq rapports d'observations définitives** concernant la Mayenne :

- ◆ Commune de Laval (22 mai).
- ◆ **Société d'Aménagement et de Construction de Laval – SACOLA** (22 mai).
- ◆ Communauté de communes du Pays du Craon-

nais (8 juillet).

- ◆ Centre hospitalier du Nord-Mayenne (17 juillet).
- ◆ **Chambre de métiers et de l'artisanat** (21 août).

Pour accéder aux rapports dans leur intégralité : www.ccomptes.fr, rubrique « C.R.T.C. » > « Pays de la Loire » > « Productions ».

⁽¹⁾ – *Actualités Sociales Hebdomadaires* n° 2593 du 23 janvier 2009.

Décentralisation

Les déclarations se succèdent

Association des maires de France : le Bureau de l'AMF a déclaré que la commune « doit rester une collectivité à part entière, dotée de la personnalité morale, levant l'impôt, et disposant d'une clause de compétence générale. C'est ce qui lui permet de traiter les problèmes rencontrés par ses habitants de manière réactive, en trouvant des solutions simples, globales et adaptées à la spécificité des territoires ». Quant aux structures intercommunales, elles « doivent conserver des compétences d'attribution, transférées par les communes ou conférées par la loi. Elles ne peuvent en aucun cas devenir des collectivités de plein exercice, faute de quoi la commune disparaîtra ».

Groupe Nouveau centre à l'Assemblée nationale : selon François Sauvadet, son groupe souhaite « d'abord une simplification, une clarification des compétences de chaque niveau de collectivités et qu'on réinvente un couple beaucoup plus moderne entre communes et communautés de communes ». En outre, il faudrait « encourager une fin programmée des pays, qui sont apparus comme une strate superflue, et moderniser le couple département-région ».

Alain Marleix, secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales : il considère que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre constituent « la réponse adaptée pour faire face à cet émiettement communal », lequel « favorise la démocratie locale mais qui n'offre pas la taille critique pour conduire certaines politiques publiques de proximité ». Il se déclare favorable, par ailleurs, à ce que la loi fixe une date-butoir à l'horizon du 1^{er} janvier 2014, pour laisser aux dernières communes isolées le choix d'une communauté de rattachement (cf. en Mayenne, la commune de Saint-Georges-Buttavent)⁽²⁾. Cependant, le secrétaire d'État demande que « la persuasion soit privilégiée et non pas la contrainte ». Enfin, pour Alain Marleix, les intercommunalités doivent se doter d'une « vraie représentativité politique ». Il suggère que sur un même bulletin de vote, on puisse « désigner les élus municipaux et les élus intercommunaux, renforçant la légitimité démocratique de chacun ».

La pensée hebdomadaire

« Au lieu de médicaliser le vieillissement à outrance, mieux vaudrait admettre que la maladie d'Alzheimer a aussi une dimension culturelle : elle relève d'une attitude de la société par rapport à ses personnes âgées, quelles que soient leurs difficultés. Il reste à accomplir un gros travail de préservation de la dignité et de revalorisation des malades, dont de nombreuses capacités sont préservées et peuvent encore être utiles à la vie sociale ».

Anne-Claude Juillerat Van Der Linden, docteure en psychologie, neuropsychologue (Genève), propos recueillis par Jean-François Marmion, *Sciences Humaines* n° 201, février 2009.

⁽²⁾ – En France, au 1^{er} janvier 2009, il subsiste 2 522 communes isolées (2 133 hors Ile-de-France).

À vos agendas

Synthèse des Assises 2008

Le samedi 31 janvier 2009, de 9h30 à 17h, salle Kernéis (à proximité du CHU), à Nantes, le Conseil régional des Pays de la Loire organise un grand forum de synthèse des Assises 2008, sur le thème : « Développement durable : comment faire ensemble ? »

Au programme :

- ◆ Tables rondes autour de différents thèmes pour permettre la restitution des seize débats.
- ◆ Ateliers pour la restitution des panels citoyens.
- ◆ « Speed meeting » autour de la présentation rapide d'expériences concrètes en faveur du développement durable.
- ◆ Présentation et résumé des panels citoyens et débat autour d'avis d'experts.
- ◆ Débat sur les conditions de mise en œuvre d'un développement durable.

Toutes les informations sur www.assises2008.paysdelaloire.fr

